

03 janvier 2008

N° 01 – 2008

Pour toute information complémentaire, contacter :

Beat W. Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Directeur de la Communication

Marco Circelli +33 (0)1 46 98 72 17

Directeur des Relations Investisseurs

Ouverture d'un bureau de représentation SCOR en Afrique du Sud

Le groupe SCOR a ouvert un bureau de représentation en Afrique du Sud. L'ouverture de ce bureau à Johannesburg s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations stratégiques de SCOR de se développer sur les marchés anglophones et lusophones du continent africain.

Conformément à sa politique générale de présence dans les marchés, le Groupe vise ainsi à se doter d'une antenne locale avec pour mission d'offrir à ses clients dans la région un contact de proximité et toute la coordination nécessaire à un accès plus facile et plus efficace à son offre de services globale en réassurance Non-Vie et Vie.

Le groupe SCOR considère que le marché sud africain de l'assurance va poursuivre son expansion et souhaite y contribuer activement en y apportant, au delà de ses capacités de réassurance, son expertise d'analyse des risques et d'assistance à la commercialisation de nouveaux produits, notamment de Spécialités.

Selon Victor Peignet, Chief Executive Officer SCOR Global P&C, « L'objectif du Groupe est de tisser des liens encore plus étroits avec le marché sud africain de manière à pouvoir élargir sa base de clientèle et à solidifier et à diversifier son portefeuille régional sur l'Afrique du Sud et les marchés anglophones et lusophones africains. Notre volonté est d'être un acteur important de la réassurance sur ces marchés, avec le souci permanent d'y opérer comme un partenaire de long terme pour nos clients. »

Elle veut également faire de son implantation à Johannesburg une plateforme régionale pour accompagner les développements dans des marchés tels que l'Angola ou le Nigéria avec lesquels elle entretient des relations historiques, notamment au travers de ses activités dans les secteurs pétroliers et miniers.

M. Mohamed Motala est nommé Responsable de ce bureau de représentation.

M. Mohamed Motala est titulaire d'un MBA de l'Université de Pretoria. Il a précédemment été Directeur de Réassurance chez ABSA Insurance Company Limited et Responsable Clients chez Swiss Re Africa. Son expérience dans le domaine de la réassurance et sa connaissance du marché sud africain vont permettre à ce nouveau bureau d'être rapidement opérationnel.

*
* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au Capital

de 1 439 335 470,20 Euros

03 janvier 2007

N° 01 – 2008

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0294 (tel que mis à jour par la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183, le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR et le prospectus d'admission de SCOR visé par l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro 07-0115, tel que mis à jour par la première note complémentaire visée par l'AMF le 23 avril 2007 sous le numéro 07-0131 et la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183 décrit un certain nombre de risques et d'incertitudes importants relatifs à l'Offre et le rapprochement avec Converium.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 Euros